

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



UNEQUAL PAY DAY

## LES FEMMES TRAVAILLENT CETTE ANNÉE GRATUITEMENT À PARTIR DU 12 DÉCEMBRE

Le 12 décembre marque cette année le jour de l'inégalité salariale au Luxembourg. En effet, selon de récentes données statistiques, l'écart de salaire entre hommes et femmes est estimé au Luxembourg à 5,5%. Si on rapporte cet écart sur une base annuelle, cela signifie qu'en moyenne, comparé à leurs collègues masculins, les femmes travaillent gratuitement pendant 20 jours de l'année. Ainsi, ce 12 décembre est au Luxembourg le jour à partir duquel les femmes travailleront en quelque sorte pour rien.

L'OGBL Equality tient néanmoins à souligner qu'à côté de l'enjeu fondamental, résumé dans la formule «à travail égal, salaire égal», la question de l'inégalité salariale englobe également d'autres aspects. De plus, la crise du Covid-19 a démontré et mis en exergue que les femmes sont surreprésentées dans les secteurs essentiels qui, dans une large mesure, sont ceux où les rémunérations sont les plus faibles. Ainsi, de nombreuses professions considérées traditionnellement comme étant féminines sont moins bien rémunérées, comme par exemple dans le secteur du nettoyage, du commerce ou encore de l'Horeca.

Par ailleurs, le taux d'activité des femmes reste en dessous de celui des hommes et les femmes optent également plus souvent pour des emplois à temps partiel (30% des femmes travaillent à temps partiel, 5% des hommes seulement). Toutes ces réalités débouchent sur un «Pay Gap», qui signifie concrètement une indépendance financière et un pouvoir d'achat inférieurs des femmes comparées aux hommes et qui conduit aussi plus tard, inévitablement, à un «Pension Gap».

Ce que l'inégalité salariale entre hommes et femmes vient nous dire est assez clair: de nombreuses tâches au sein de la famille incombent encore et toujours aux femmes. Ainsi, au Luxembourg, les femmes passent par exemple deux fois plus de temps à réaliser des tâches ménagères (16h/semaine en moyenne) que les hommes (8h/semaine en moyenne). Cela doit changer, car les femmes en subissent les conséquences pour le restant de leur carrière. Voilà également pourquoi l'OGBL Equality appelle et participera activement à la nouvelle grève des femmes qui a été annoncée par la plateforme JIF en vue de la Journée internationale des droits de la femme qui aura lieu le 8 mars 2021.

**Communiqué par le département des Femmes OGBL Equality  
le 11 décembre 2020**

DÉPARTEMENT COMMUNICATION & PRESSE • OLIVIER LANDINI

31, rue du Fort Neipperg • B.P. 2031, L-1020 Luxembourg • T. +352 54 05 45 262  
F. +352 54 05 45 280 • [presse@ogbl.lu](mailto:presse@ogbl.lu) • [ogbl.lu](http://ogbl.lu) • [facebook.com/ogbl.lu](https://facebook.com/ogbl.lu)

